

LA PECHE. — Modeste Fourneau, 29 ans, fleur de Tourecoing, s'échappa la nuit dans le canal de Roubaix; la garde Dumortier le prit, il lui offrit 25 francs pour ne rien dire.

Codamand par défaut à six jours et 25 francs pour délit de pêche et tentative de corruption, Fourneau fait opposition. Il obtient la loi Bérenger.

Le Syndicat des pêcheurs, qui a le droit de pêche sur cette partie du canal, obtient l'annulation du jugement au frais de Fourneau, en se portant partie civile.

DE AFFAIRES. — VOLS DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Un brigadier nommé Sarradon, est accusé d'une série de vols dans l'arrondissement de Valenciennes. Il est condamné à dix ans de travaux forcés.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELLETTE-CAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DELLETTE, boulangier, époux de Dame Anne CAU, décédé à Roubaix, le 15 novembre 1900, dans sa 53e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'ambulance à la maison mortuaire, rue du Grand Chemin, 25.

Les amis et connaissances de la famille WILLEM-LABITTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Edouard WILLEM, horticulteur, décédé à Roubaix, le 17 novembre 1900, dans sa 50e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 9 heures, aux Vigiles et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Roulement, à Roubaix. — L'ambulance à la maison mortuaire, rue de Tournai, 10 (Aux Trois-Portes).

TOURCOING. — Dimanche, à la grand-messe de dix heures, en l'église St-Louis, la fanfare « Les Intimes » a exécuté la Focaccia de Sainte-Cécile, plusieurs morceaux de son répertoire. C'est d'abord une symphonie de concours : « Les Parques », de Buet, dont nous remarquons la phrase musicale mélodique et pleine d'ampleur. A l'offertoire « Les Intimes » ont joué le « Chœur des Fiançailles » de Lohengrin, ouvertures de Liszt, ont exécuté cette puissante œuvre symphonique, dont l'auteur a recherché les effets dans les combinaisons d'orchestre, de fanfares et d'orgue, est difficile à rendre; ajoutez toutes ces choses et l'impression est d'autant plus agréable et un grand plaisir d'impressionnisme que laisse l'œuvre du maestro. A l'élévation la société a donné une « Prière et invocation » de Waler qui a un véritable caractère religieux. Pour le morceau de sortie, c'était la « Marche des Fiançailles », ouverture de Liszt, dont la composition dans laquelle l'auteur s'est attaché à réunir plus de difficultés d'instrumentation que de réelle mélodie.

Quant à l'exécution de ces différentes œuvres, elle a été fort appréciée. « Les Intimes » savent atteindre très adroitement l'émotion et l'effet par leur jeu des cuivres au point de donner parfois l'illusion d'une musique d'harmonie. A tous points de vue la société peut être classée parmi les meilleures de la ville.

WATRELOS. — La « Philharmonie du Crétinier » a donné, dimanche, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, son exécution de Sts Cécile, sous la direction de son chef, M. Paul Denis. Après un Allegro militaire brillamment exécuté, la Philharmonie a exécuté favorablement et avec succès sa fondation récente, la « Philharmonie du Crétinier » se distingue par une méthode correcte et par une entente bien comprise des nuances, enfin, elle paraît destinée, à bref délai, à prendre rang parmi les meilleures de la région.

La Commission civile assistée de la messe, tous les jours, présente aux sorties principales de la société, et tenant à donner aux musiciens l'équilibre moral si nécessaire aux sociétés de ce genre. Le banquet de la société a eu lieu, samedi, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. Lagache-Dupuy, président de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

« La chorale « Saint-Maclou » a chanté, hier, à l'église paroissiale de Tourcoing, un concert de quatre heures. Le compte rendu de ce concert sera publié ultérieurement.

CRUICQ. — L'Union Symphonique a donné dimanche son audition de Sainte-Cécile à l'église St-Martin. Nous remercions, faute de place, notre appréciation en disant que cette exécution fut vraiment digne des précédentes et qu'elle méritait un grand succès. Les tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

FLERS-BRUCQ. — La maîtrise de la paroisse du Sart a chanté la messe paroissiale de dimanche en l'honneur de Sainte-Cécile, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la direction de M. L. Vincent, maître de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

TEMPELVEUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

HERSEAUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

ROSSEL. — Ce n'est pas vrai !

Sur la demande du ministère public et de la défense M. le Président accepte de ne pas entendre la petite Hélène ROSSEL, âgée de 10 ans, la propre fille de l'accusé, citée comme témoin à charge.

MM. LUIS DELESCLUZE, EDOUARD MENARD, CHARLES TILMANS et LOUIS DEBOLEBAR, se trouvant dans le voisinage au moment où le drame s'est déroulé. Ils ont conduit Rosset au poste de police de la rue des Arts. Pendant le trajet, le meurtrier leur a déclaré qu'il se « fichait » de ce qu'il avait fait et qu'il était désolé de ne pas avoir tué Valentien.

Mme BELLART, ménagère rue de Mouvoux, était également dans les environs de la rue d'Italie ce matin-là. Elle a entendu les premiers appels au secours des victimes.

« Je connaissais Mme Rosset depuis 25 ans, et je savais que tout était loin de marcher pour le mieux dans le ménage. Des disputes éclataient à chaque instant entre les époux. La pauvre femme était chaque fois brutalisée et frappée. Une fois même il a attrapé la femme par les cheveux et la force à passer la tête à travers un carreau de vitre brisé ».

Rosset n'aurait certainement pas pu longtemps son fusible dans les environs de la rue d'Italie ce matin-là. Elle a entendu les premiers appels au secours des victimes.

« Un soir, dit-il, il est entré en moi en main une édition spéciale du « Journal de Roubaix », dans laquelle on relatait un assassinat qui venait d'être commis : « La prophète », m'a dit Rosset, que le « Journal de Roubaix » a publié une édition spéciale, elle me sera entièrement consacrée ».

LE REQUISITOIRE. — La plaidoirie

Les dépositions des témoins sont terminées. On fait à ce moment passer sous les yeux du jury le compte rendu des débats. C'est un acte juridique, long et difficile. La lecture ne dure pas moins de 30 centimètres.

L'avocat général, M. Gossu, a prononcé un réquisitoire très court dans lequel il a bien comme il convenait fait abondamment connus par l'accusé. Il déclare que si Rosset est condamné pour un attentat contre la vie humaine, il ne peut être condamné à mort, car il n'y a pas de preuve de culpabilité, mais qu'il doit être condamné à la prison à perpétuité.

Me Adier a donné la réplique à M. l'avocat général. On n'a pas vu, a-t-il affirmé, prouver qu'il y avait eu un attentat contre la vie humaine, car il n'y a pas de preuve de culpabilité, mais qu'il doit être condamné à la prison à perpétuité.

Me Adier a donné la réplique à M. l'avocat général. On n'a pas vu, a-t-il affirmé, prouver qu'il y avait eu un attentat contre la vie humaine, car il n'y a pas de preuve de culpabilité, mais qu'il doit être condamné à la prison à perpétuité.

LE VERDICT

Mais la cause du meurtrier était vraiment par trop mauvaise. L'assassin s'est solidement appuyé sur des faits bien et dûment établis, comme on devait le prévoir malgré l'éloquence et tout le talent déployés par Me Adier. Le jury est resté indécis.

Rosset a été condamné à six ans de travaux forcés, à dix ans d'interdiction de séjour et aux frais du procès. La Cour a fixé au minimum la durée de la contrainte par corps.

CONCERTS ET SPECTACLES

AU THEATRE DE ROUBAIX. — La rentrée de M. Henri Couvreur, comique-grime. — La représentation de « Jack l'éventreur », qui servait de débuts à M. Henri Couvreur, comique-grime, a été donnée devant une belle salle. Le sympathique artiste a retrouvé auprès du public habitué du Théâtre du Fontenay, la caudé les plus favorables; son entrée en scène a été saluée par de frénétiques applaudissements. Le banquet annuel a eu lieu à l'occasion de la rentrée de M. Henri Couvreur, comique-grime, a été donné devant une belle salle. Le sympathique artiste a retrouvé auprès du public habitué du Théâtre du Fontenay, la caudé les plus favorables; son entrée en scène a été saluée par de frénétiques applaudissements. Le banquet annuel a eu lieu à l'occasion de la rentrée de M. Henri Couvreur, comique-grime, a été donné devant une belle salle. Le sympathique artiste a retrouvé auprès du public habitué du Théâtre du Fontenay, la caudé les plus favorables; son entrée en scène a été saluée par de frénétiques applaudissements.

AVIS

Ne rien acheter sans aller visiter le magasin des Diamants Kalkouloff, rue Nationale, 41, Lille. 76992-920.

LA PECHÉ. — Modeste Fourneau, 29 ans, fleur de Tourecoing, s'échappa la nuit dans le canal de Roubaix; la garde Dumortier le prit, il lui offrit 25 francs pour ne rien dire.

Codamand par défaut à six jours et 25 francs pour délit de pêche et tentative de corruption, Fourneau fait opposition. Il obtient la loi Bérenger.

Le Syndicat des pêcheurs, qui a le droit de pêche sur cette partie du canal, obtient l'annulation du jugement au frais de Fourneau, en se portant partie civile.

DE AFFAIRES. — VOLS DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Un brigadier nommé Sarradon, est accusé d'une série de vols dans l'arrondissement de Valenciennes. Il est condamné à dix ans de travaux forcés.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELLETTE-CAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DELLETTE, boulangier, époux de Dame Anne CAU, décédé à Roubaix, le 15 novembre 1900, dans sa 53e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'ambulance à la maison mortuaire, rue du Grand Chemin, 25.

Les amis et connaissances de la famille WILLEM-LABITTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Edouard WILLEM, horticulteur, décédé à Roubaix, le 17 novembre 1900, dans sa 50e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 9 heures, aux Vigiles et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Roulement, à Roubaix. — L'ambulance à la maison mortuaire, rue de Tournai, 10 (Aux Trois-Portes).

TOURCOING. — Dimanche, à la grand-messe de dix heures, en l'église St-Louis, la fanfare « Les Intimes » a exécuté la Focaccia de Sainte-Cécile, plusieurs morceaux de son répertoire. C'est d'abord une symphonie de concours : « Les Parques », de Buet, dont nous remarquons la phrase musicale mélodique et pleine d'ampleur. A l'offertoire « Les Intimes » ont joué le « Chœur des Fiançailles » de Lohengrin, ouvertures de Liszt, ont exécuté cette puissante œuvre symphonique, dont l'auteur a recherché les effets dans les combinaisons d'orchestre, de fanfares et d'orgue, est difficile à rendre; ajoutez toutes ces choses et l'impression est d'autant plus agréable et un grand plaisir d'impressionnisme que laisse l'œuvre du maestro. A l'élévation la société a donné une « Prière et invocation » de Waler qui a un véritable caractère religieux. Pour le morceau de sortie, c'était la « Marche des Fiançailles », ouverture de Liszt, dont la composition dans laquelle l'auteur s'est attaché à réunir plus de difficultés d'instrumentation que de réelle mélodie.

Quant à l'exécution de ces différentes œuvres, elle a été fort appréciée. « Les Intimes » savent atteindre très adroitement l'émotion et l'effet par leur jeu des cuivres au point de donner parfois l'illusion d'une musique d'harmonie. A tous points de vue la société peut être classée parmi les meilleures de la ville.

WATRELOS. — La « Philharmonie du Crétinier » a donné, dimanche, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, son exécution de Sts Cécile, sous la direction de son chef, M. Paul Denis. Après un Allegro militaire brillamment exécuté, la Philharmonie a exécuté favorablement et avec succès sa fondation récente, la « Philharmonie du Crétinier » se distingue par une méthode correcte et par une entente bien comprise des nuances, enfin, elle paraît destinée, à bref délai, à prendre rang parmi les meilleures de la région.

La Commission civile assistée de la messe, tous les jours, présente aux sorties principales de la société, et tenant à donner aux musiciens l'équilibre moral si nécessaire aux sociétés de ce genre. Le banquet de la société a eu lieu, samedi, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. Lagache-Dupuy, président de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

« La chorale « Saint-Maclou » a chanté, hier, à l'église paroissiale de Tourcoing, un concert de quatre heures. Le compte rendu de ce concert sera publié ultérieurement.

CRUICQ. — L'Union Symphonique a donné dimanche son audition de Sainte-Cécile à l'église St-Martin. Nous remercions, faute de place, notre appréciation en disant que cette exécution fut vraiment digne des précédentes et qu'elle méritait un grand succès. Les tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

FLERS-BRUCQ. — La maîtrise de la paroisse du Sart a chanté la messe paroissiale de dimanche en l'honneur de Sainte-Cécile, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la direction de M. L. Vincent, maître de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

TEMPELVEUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

HERSEAUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

AVIS

Ne rien acheter sans aller visiter le magasin des Diamants Kalkouloff, rue Nationale, 41, Lille. 76992-920.

LA PECHÉ. — Modeste Fourneau, 29 ans, fleur de Tourecoing, s'échappa la nuit dans le canal de Roubaix; la garde Dumortier le prit, il lui offrit 25 francs pour ne rien dire.

Codamand par défaut à six jours et 25 francs pour délit de pêche et tentative de corruption, Fourneau fait opposition. Il obtient la loi Bérenger.

Le Syndicat des pêcheurs, qui a le droit de pêche sur cette partie du canal, obtient l'annulation du jugement au frais de Fourneau, en se portant partie civile.

DE AFFAIRES. — VOLS DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Un brigadier nommé Sarradon, est accusé d'une série de vols dans l'arrondissement de Valenciennes. Il est condamné à dix ans de travaux forcés.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELLETTE-CAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DELLETTE, boulangier, époux de Dame Anne CAU, décédé à Roubaix, le 15 novembre 1900, dans sa 53e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'ambulance à la maison mortuaire, rue du Grand Chemin, 25.

Les amis et connaissances de la famille WILLEM-LABITTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Edouard WILLEM, horticulteur, décédé à Roubaix, le 17 novembre 1900, dans sa 50e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 9 heures, aux Vigiles et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Roulement, à Roubaix. — L'ambulance à la maison mortuaire, rue de Tournai, 10 (Aux Trois-Portes).

TOURCOING. — Dimanche, à la grand-messe de dix heures, en l'église St-Louis, la fanfare « Les Intimes » a exécuté la Focaccia de Sainte-Cécile, plusieurs morceaux de son répertoire. C'est d'abord une symphonie de concours : « Les Parques », de Buet, dont nous remarquons la phrase musicale mélodique et pleine d'ampleur. A l'offertoire « Les Intimes » ont joué le « Chœur des Fiançailles » de Lohengrin, ouvertures de Liszt, ont exécuté cette puissante œuvre symphonique, dont l'auteur a recherché les effets dans les combinaisons d'orchestre, de fanfares et d'orgue, est difficile à rendre; ajoutez toutes ces choses et l'impression est d'autant plus agréable et un grand plaisir d'impressionnisme que laisse l'œuvre du maestro. A l'élévation la société a donné une « Prière et invocation » de Waler qui a un véritable caractère religieux. Pour le morceau de sortie, c'était la « Marche des Fiançailles », ouverture de Liszt, dont la composition dans laquelle l'auteur s'est attaché à réunir plus de difficultés d'instrumentation que de réelle mélodie.

Quant à l'exécution de ces différentes œuvres, elle a été fort appréciée. « Les Intimes » savent atteindre très adroitement l'émotion et l'effet par leur jeu des cuivres au point de donner parfois l'illusion d'une musique d'harmonie. A tous points de vue la société peut être classée parmi les meilleures de la ville.

WATRELOS. — La « Philharmonie du Crétinier » a donné, dimanche, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, son exécution de Sts Cécile, sous la direction de son chef, M. Paul Denis. Après un Allegro militaire brillamment exécuté, la Philharmonie a exécuté favorablement et avec succès sa fondation récente, la « Philharmonie du Crétinier » se distingue par une méthode correcte et par une entente bien comprise des nuances, enfin, elle paraît destinée, à bref délai, à prendre rang parmi les meilleures de la région.

La Commission civile assistée de la messe, tous les jours, présente aux sorties principales de la société, et tenant à donner aux musiciens l'équilibre moral si nécessaire aux sociétés de ce genre. Le banquet de la société a eu lieu, samedi, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. Lagache-Dupuy, président de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

« La chorale « Saint-Maclou » a chanté, hier, à l'église paroissiale de Tourcoing, un concert de quatre heures. Le compte rendu de ce concert sera publié ultérieurement.

CRUICQ. — L'Union Symphonique a donné dimanche son audition de Sainte-Cécile à l'église St-Martin. Nous remercions, faute de place, notre appréciation en disant que cette exécution fut vraiment digne des précédentes et qu'elle méritait un grand succès. Les tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

FLERS-BRUCQ. — La maîtrise de la paroisse du Sart a chanté la messe paroissiale de dimanche en l'honneur de Sainte-Cécile, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la direction de M. L. Vincent, maître de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

TEMPELVEUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

HERSEAUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

AVIS

Ne rien acheter sans aller visiter le magasin des Diamants Kalkouloff, rue Nationale, 41, Lille. 76992-920.

LA PECHÉ. — Modeste Fourneau, 29 ans, fleur de Tourecoing, s'échappa la nuit dans le canal de Roubaix; la garde Dumortier le prit, il lui offrit 25 francs pour ne rien dire.

Codamand par défaut à six jours et 25 francs pour délit de pêche et tentative de corruption, Fourneau fait opposition. Il obtient la loi Bérenger.

Le Syndicat des pêcheurs, qui a le droit de pêche sur cette partie du canal, obtient l'annulation du jugement au frais de Fourneau, en se portant partie civile.

DE AFFAIRES. — VOLS DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Un brigadier nommé Sarradon, est accusé d'une série de vols dans l'arrondissement de Valenciennes. Il est condamné à dix ans de travaux forcés.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELLETTE-CAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DELLETTE, boulangier, époux de Dame Anne CAU, décédé à Roubaix, le 15 novembre 1900, dans sa 53e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'ambulance à la maison mortuaire, rue du Grand Chemin, 25.

Les amis et connaissances de la famille WILLEM-LABITTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Edouard WILLEM, horticulteur, décédé à Roubaix, le 17 novembre 1900, dans sa 50e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 9 heures, aux Vigiles et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Roulement, à Roubaix. — L'ambulance à la maison mortuaire, rue de Tournai, 10 (Aux Trois-Portes).

TOURCOING. — Dimanche, à la grand-messe de dix heures, en l'église St-Louis, la fanfare « Les Intimes » a exécuté la Focaccia de Sainte-Cécile, plusieurs morceaux de son répertoire. C'est d'abord une symphonie de concours : « Les Parques », de Buet, dont nous remarquons la phrase musicale mélodique et pleine d'ampleur. A l'offertoire « Les Intimes » ont joué le « Chœur des Fiançailles » de Lohengrin, ouvertures de Liszt, ont exécuté cette puissante œuvre symphonique, dont l'auteur a recherché les effets dans les combinaisons d'orchestre, de fanfares et d'orgue, est difficile à rendre; ajoutez toutes ces choses et l'impression est d'autant plus agréable et un grand plaisir d'impressionnisme que laisse l'œuvre du maestro. A l'élévation la société a donné une « Prière et invocation » de Waler qui a un véritable caractère religieux. Pour le morceau de sortie, c'était la « Marche des Fiançailles », ouverture de Liszt, dont la composition dans laquelle l'auteur s'est attaché à réunir plus de difficultés d'instrumentation que de réelle mélodie.

Quant à l'exécution de ces différentes œuvres, elle a été fort appréciée. « Les Intimes » savent atteindre très adroitement l'émotion et l'effet par leur jeu des cuivres au point de donner parfois l'illusion d'une musique d'harmonie. A tous points de vue la société peut être classée parmi les meilleures de la ville.

WATRELOS. — La « Philharmonie du Crétinier » a donné, dimanche, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, son exécution de Sts Cécile, sous la direction de son chef, M. Paul Denis. Après un Allegro militaire brillamment exécuté, la Philharmonie a exécuté favorablement et avec succès sa fondation récente, la « Philharmonie du Crétinier » se distingue par une méthode correcte et par une entente bien comprise des nuances, enfin, elle paraît destinée, à bref délai, à prendre rang parmi les meilleures de la région.

La Commission civile assistée de la messe, tous les jours, présente aux sorties principales de la société, et tenant à donner aux musiciens l'équilibre moral si nécessaire aux sociétés de ce genre. Le banquet de la société a eu lieu, samedi, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. Lagache-Dupuy, président de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

« La chorale « Saint-Maclou » a chanté, hier, à l'église paroissiale de Tourcoing, un concert de quatre heures. Le compte rendu de ce concert sera publié ultérieurement.

CRUICQ. — L'Union Symphonique a donné dimanche son audition de Sainte-Cécile à l'église St-Martin. Nous remercions, faute de place, notre appréciation en disant que cette exécution fut vraiment digne des précédentes et qu'elle méritait un grand succès. Les tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

FLERS-BRUCQ. — La maîtrise de la paroisse du Sart a chanté la messe paroissiale de dimanche en l'honneur de Sainte-Cécile, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la direction de M. L. Vincent, maître de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

TEMPELVEUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

HERSEAUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

AVIS

Ne rien acheter sans aller visiter le magasin des Diamants Kalkouloff, rue Nationale, 41, Lille. 76992-920.

LA PECHÉ. — Modeste Fourneau, 29 ans, fleur de Tourecoing, s'échappa la nuit dans le canal de Roubaix; la garde Dumortier le prit, il lui offrit 25 francs pour ne rien dire.

Codamand par défaut à six jours et 25 francs pour délit de pêche et tentative de corruption, Fourneau fait opposition. Il obtient la loi Bérenger.

Le Syndicat des pêcheurs, qui a le droit de pêche sur cette partie du canal, obtient l'annulation du jugement au frais de Fourneau, en se portant partie civile.

DE AFFAIRES. — VOLS DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Un brigadier nommé Sarradon, est accusé d'une série de vols dans l'arrondissement de Valenciennes. Il est condamné à dix ans de travaux forcés.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELLETTE-CAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DELLETTE, boulangier, époux de Dame Anne CAU, décédé à Roubaix, le 15 novembre 1900, dans sa 53e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'ambulance à la maison mortuaire, rue du Grand Chemin, 25.

Les amis et connaissances de la famille WILLEM-LABITTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Edouard WILLEM, horticulteur, décédé à Roubaix, le 17 novembre 1900, dans sa 50e année, administré des Sacraments de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mardi 20 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 9 heures, aux Vigiles et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 21 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Roulement, à Roubaix. — L'ambulance à la maison mortuaire, rue de Tournai, 10 (Aux Trois-Portes).

TOURCOING. — Dimanche, à la grand-messe de dix heures, en l'église St-Louis, la fanfare « Les Intimes » a exécuté la Focaccia de Sainte-Cécile, plusieurs morceaux de son répertoire. C'est d'abord une symphonie de concours : « Les Parques », de Buet, dont nous remarquons la phrase musicale mélodique et pleine d'ampleur. A l'offertoire « Les Intimes » ont joué le « Chœur des Fiançailles » de Lohengrin, ouvertures de Liszt, ont exécuté cette puissante œuvre symphonique, dont l'auteur a recherché les effets dans les combinaisons d'orchestre, de fanfares et d'orgue, est difficile à rendre; ajoutez toutes ces choses et l'impression est d'autant plus agréable et un grand plaisir d'impressionnisme que laisse l'œuvre du maestro. A l'élévation la société a donné une « Prière et invocation » de Waler qui a un véritable caractère religieux. Pour le morceau de sortie, c'était la « Marche des Fiançailles », ouverture de Liszt, dont la composition dans laquelle l'auteur s'est attaché à réunir plus de difficultés d'instrumentation que de réelle mélodie.

Quant à l'exécution de ces différentes œuvres, elle a été fort appréciée. « Les Intimes » savent atteindre très adroitement l'émotion et l'effet par leur jeu des cuivres au point de donner parfois l'illusion d'une musique d'harmonie. A tous points de vue la société peut être classée parmi les meilleures de la ville.

WATRELOS. — La « Philharmonie du Crétinier » a donné, dimanche, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, son exécution de Sts Cécile, sous la direction de son chef, M. Paul Denis. Après un Allegro militaire brillamment exécuté, la Philharmonie a exécuté favorablement et avec succès sa fondation récente, la « Philharmonie du Crétinier » se distingue par une méthode correcte et par une entente bien comprise des nuances, enfin, elle paraît destinée, à bref délai, à prendre rang parmi les meilleures de la région.

La Commission civile assistée de la messe, tous les jours, présente aux sorties principales de la société, et tenant à donner aux musiciens l'équilibre moral si nécessaire aux sociétés de ce genre. Le banquet de la société a eu lieu, samedi, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la présidence de M. Lagache-Dupuy, président de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

« La chorale « Saint-Maclou » a chanté, hier, à l'église paroissiale de Tourcoing, un concert de quatre heures. Le compte rendu de ce concert sera publié ultérieurement.

CRUICQ. — L'Union Symphonique a donné dimanche son audition de Sainte-Cécile à l'église St-Martin. Nous remercions, faute de place, notre appréciation en disant que cette exécution fut vraiment digne des précédentes et qu'elle méritait un grand succès. Les tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

FLERS-BRUCQ. — La maîtrise de la paroisse du Sart a chanté la messe paroissiale de dimanche en l'honneur de Sainte-Cécile, à la messe de dix heures, en l'église St-Vincent-de-Paul, sous la direction de M. L. Vincent, maître de la société. Des tons ont été prononcés par le dévoué directeur, M. Farvaque. La fête a été fort animée et très gaie.

TEMPELVEUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

HERSEAUX. — Lundi après-midi le parquet de Courtrai est descendu à Herveaux pour le train de 1 heure 45 pour se livrer à une enquête sur l'accident de chemin de fer survenu vendredi soir à l'arrêt de la Broche-de-Fer, à Herveaux-frontière. Le juge d'instruction s'est rendu au bureau du chef de station où il a interrogé les employés qui ont été témoins de l'accident. Après avoir reçu leurs dépositions, le magistrat est parti pour Dottignies vers le train de 2 heures 25, pour entendre la déclaration de M. Auguste Gabrin, la victime de l'accident. Le parquet est reparti pour Courtrai par le train de 5 heures.

AVIS

Ne rien acheter sans aller visiter le magasin des Diamants Kalkouloff, rue Nationale, 41, Lille. 76992-920.

LA PECHÉ. — Modeste Fourneau, 29 ans, fleur de Tourecoing, s'échappa la nuit dans le canal de Roubaix; la garde Dumortier le prit, il lui offrit 25 francs pour ne rien dire.

Codamand par défaut à six jours et 25 francs pour délit de pêche et tentative de corruption, Fourneau fait opposition. Il obtient la loi Bérenger.

Le Syndicat des pêcheurs, qui a le droit de pêche sur cette partie du canal, obtient l'annulation du jugement au frais de Fourneau, en se portant partie civile.

DE AFFAIRES. — VOLS DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. — Un brigadier nommé Sarradon, est accusé d'une série de vols dans l'arrondissement de Valenciennes. Il est condamné à dix ans de travaux forcés.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELLETTE-CAU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Joseph DELLETTE, boulangier, époux de Dame Anne CAU, décédé à Roubaix, le 15 novembre